

**FONCIERE R-PARIS**  
Société en commandite par actions  
au capital de 15 003 160 €  
Siège social : 162 boulevard Haussmann – 75008 PARIS  
445 750 565 R.C.S. PARIS

Paris, le 9 décembre 2011

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ASSOCIES COMMANDITAIRES DU 4 JANVIER 2012**  
**RESOLUTIONS COMPLEMENTAIRES PRESENTEES PAR FONCIERE COLBERT FINANCE**

La Gérance informe les Actionnaires commanditaires de la société Foncière R-Paris (la « Société ») que la société FONCIERE COLBERT FINANCE a demandé dans le délai et les formes réglementaires l'inscription de deux projets de résolutions complémentaires à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) du 4 janvier 2012.

Le projet de ces deux résolutions complémentaires est disponible sur le site internet de la Société (<http://www.fonciere-r-paris.com>).

L'ajout de ces résolutions est fait en application des dispositions d'un protocole sous seing privé signé le 5 juillet 2011 entre RESTAURA SL, RESTAURA France et FONCIERE COLBERT FINANCE.

La Gérance attire l'attention des Actionnaires commanditaires de la Société sur le fait que ce protocole fait l'objet à ce jour d'une contestation dans la mesure où, RESTAURA SL et RESTAURA France avaient, par décision préalable en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011, mis fin aux fonctions de leur Gérant, ce dernier ayant par conséquent signé indûment, postérieurement à la fin de ses fonctions, ce protocole au nom et pour le compte de ces deux sociétés.

Par conséquence, compte tenu de la contestation en cours concernant le protocole du 5 juillet 2011, la Gérance recommande aux actionnaires commanditaires de s'opposer à la demande de FONCIERE COLBERT FINANCE concernant les résolutions 5 et 6 complémentaires.

**Contact :**

Katia Wegerak  
Foncière R-Paris  
162 boulevard Haussmann 75008 Paris  
Tél. 01 42 44 24 54